



# Règlement

## Promobad jeunes avril 2025

Samedi 19 avril 2025 – Gymnase Cartier– 77380 Combs la Ville -  
9h – 14h

---

Le tournoi « Promobad jeunes avril 2025 » est un tournoi destiné à promouvoir le Badminton auprès des jeunes et placé sous le signe du respect et de la convivialité.

- 1- Ce règlement particulier complète les dispositions du Règlement Général des Compétitions de la FFBAD tout en conservant les spécificités de la compétition **Promobad**.
- 2- Tous les participants doivent être en règle avec la FFBAD (licence à jour) et non soumis à une quelconque suspension fédérale.
- 3- Les inscriptions sont ouvertes :
  - Aux joueurs de tous niveaux.
  - De la catégorie minibad à junior.
  - Aux adhérents du club de Sénart Badminton et environs de Sénart (clubs affiliés du 77).
- 4- Les matchs se joueront au format ronde suisse en 2 sets gagnant de 15 points ou en format d'un seul set gagnant de 21 en fonction du nombre d'inscrits et du respect du planning horaire.
- 5- Les volants en plumes seront les volants utilisés pendant toute la compétition et seront à la charge des joueurs.
- 6- Les matchs seront auto-arbitrés ou bien « arbitrés » par les jeunes joueurs disponibles du club (compteurs de points).
- 7- Le nombre de place sera limité et se fera dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- 8- La date limite des inscriptions est fixée au 18 avril 2025
- 9- Le tirage au sort interviendra le matin du 19 avril 2025
- 10- La participation est gratuite.
- 11- Le participant autorise les organisateurs ainsi que leurs ayant droits, tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître. Toute demande contraire devra être motivée auprès des organisateurs dans le cadre légal du droit à l'image.
- 12- Le club de Sénart Badminton décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
- 13- Toute participation implique l'adoption du présent règlement.
- 14- Le GEO de la compétition des Christian MARTIN